

l'ordre du jour est le suivant :

- 1/ Budget participatif
- 2/ Point immobilier
- 3/ Formations
- 4/ Sécurité des itinérants
- 5/ Point canicule
- 6/ Point d'actualité

Monsieur Manceau était accompagné de Monsieur Le Peillet (Délégué Départemental à la Sécurité), Madame Ferré (assistante de prévention), Madame Zeganadin (cheffe de service immobilier), Madame Voisin (service immobilier) et Monsieur Pocholle (chef du service Ressources Budgétaires).

Pour les organisations syndicales étaient présents:

Anne-Gaëlle Deniel, Marie-Laure Danieau, Bertrand Savoye, Valérie Géminet pour **Solidaires Finances Publiques 85**, Sébastien Lievre, Stéphane Guibert, Didier Loiseau, Anne Reto-Rivière Sonia Perraudou et Christophe Bedu pour la CGT  
Arnaud Claracq pour la CFDT

### 1/ Budget participatif :

Le budget participatif est issu de la note du 23/06/21. Notre direction a choisi d'y consacrer 2 % de la DGF (dotation global de fonctionnement) de la direction de Vendée, soit 50 000€.

Après les remontées des propositions et la sélection par le comité de 15 membres choisis par la direction, la phase de vote se termine le 30 juin.

A l'issue du GT nous n'avons pas encore les résultats. Il y avait 325 votants au matin de la réunion.

Les opérations les mieux notées seront mises en œuvre jusqu'à épuisement du budget.

La direction n'a pas identifié de besoin qu'elle ignorait par l'expression des propositions.

### 2/ Point immobilier :

\* **CDIF La Roche sur Yon** : du fait de l'arrivée 3 agents de la DDTM, une réorganisation des bureaux côté secteur est à faire avant le 1<sup>er</sup> septembre. Les travaux prévus : le sol de la salle de repos (vinyle) à refaire et des armoires seront déplacées pour recréer 3 secteurs.

L'équipe technique sera sollicitée avec peut-être l'appui de vacataires ou de déménageurs.

La direction s'est engagée à fournir des plans aux membres de la Formation Spécialisée.

La réorganisation s'est effectuée en concertation avec les agents.

\* La rénovation des sanitaires du **bâtiment C cité Travot** est prévue. La direction attend le retour des demandes de devis puis ceci sera soumis à l'accord de la préfecture.

\* **le SPFE** : problème de remontées capillaires du mur du bureau du RDC. L'injection de résine doit être faite. Des nuisances seront à prévoir pour les collègues lors de la réalisation de ces travaux. La direction attend le retour des entreprises démarchées.

\* Les travaux d'ouvrants pour la **trésorerie des hôpitaux** : entretien des fenêtres, déplacement des arrivées d'air, réajustement des fenêtres (du fait d'affaissement) ainsi que le problème d'étanchéité de la porte vont être réalisés. La demande de devis est en cours.  
Les radiateurs vont être remplacés par des radiateurs à accumulation. Ceci relève normalement du propriétaire, mais devant l'inaction de l'hôpital, la direction finance ce changement.

Des travaux interviendront sur la cité Travot le 10 juillet 2023 pour changer des vannes. Ce jour là, l'eau sera coupée. L'information de l'ensemble des services concernés devraient intervenir rapidement pour que les agents puissent s'organiser.

\* les aménagements du **site de Challans** pour les personnes à mobilité réduite : les décisions des travaux à moyen et long terme seront prises à l'issu des vacances

Le budget 2024 devrait comporter :

- \* le rafraîchissement du **site de Fontenay**
- \* le relamping du RDC du **SPFE**
- \* le sol du **site des Sables**

Pour information, la direction rénove le système de chauffage de la **cité Travot** par la pose de sonde d'ambiance, robinet thermostatique et échangeur à plaque. Ceci devrait permettre des économies de consommation de gaz.

### 3/ Formations :

\* **conférence contre les violences sexistes et sexuelles** :

Afin de proposer une conférence de sensibilisation à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles à l'ensemble des agents, la Formation Spécialisée se réoriente vers la sollicitation de l'association AVFT pour une conférence théâtralisée.

Le GT s'est positionné pour réaliser une action à long terme pour mieux appréhender le sujet. La Formation Spécialisée proposera des actions courant 2024 à destination des encadrants ainsi que des agents pour approfondir ce thème.

\* **une conférence risques psychosociaux** d'une demi journée vous sera proposée le 4 octobre à La Roche sur Yon. Selon vos retours d'autres sessions pourront être initiées, éventuellement sur différents lieux.

\* **une formation habilitation électrique** est prévue le 14 et 15 septembre. La direction souhaite qu'au moins une personne par site soit formée. L'habilitation est valable 3 ans.

\* **2 séances de formation de manipulation d'extincteur** d'1h30 sont programmées le 27 novembre de 14h à 17h.

**\* formation TMS « travail sur écran sur site et en télétravail »** : 3 sessions vont être organisées sur les sites de Challans, Les Sables, La Roche. Les dates ne sont pas encore connues.

**\* nouvelle organisation de la sécurité incendie :**

La direction a adressé une note aux chefs de service qui doivent la relayer en organisant des réunions de service avec présentation et manipulation de la mallette verte ainsi que le repérage des boutons d'alerte.

*Toutes les questions qui ressortiraient de cet échange avec les agents doivent être adressées à Monsieur Le Peillet. Ceci doit permettre de tenir compte des particularités de chaque service et déterminer les aménagements éventuellement nécessaires du dispositif en place.*

Des exercices d'évacuation vont être organisés très prochainement par un intervenant extérieur. A l'issue de cet exercice, la formation spécialisée a insisté pour qu'un compte rendu soit réalisé auprès de tous les agents présents. En effet, tous les agents pouvant tenir le rôle de « guide-file » et « serre-file », doivent pouvoir poser des questions et avoir des conseils sur les conduites à respecter.

La direction s'est engagée à adresser la note sur les nouvelles modalités d'évacuation à l'ensemble des EDR (du fait de leur mobilité sur les différents sites) et des agents de la CID (qui ne dépendent pas de la DDFiP Vendée).

La Formation Spécialisée réfléchit sur l'opportunité de formation à destination de l'ensemble des agents sur les bons réflexes à avoir face à la fumée et un début d'incendie, en s'inspirant d'anciennes formations guide-file et serre-file.

**4/ Sécurité des itinérants :**

la notion de personnel itinérant concerne les vérificateurs, les agents de la BCR, les huissiers des FiP et les géomètres.

\* véhicule de l'administration : La direction dispose d'une marge de manœuvre pour répondre à d'éventuelles sollicitations à travers un véhicule non utilisé tout le temps. Afin d'augmenter les possibilités, la direction va passer une convention de mutualisation d'un véhicule de la DIRCOFI

\* Mme Gaubert, de la Formation Professionnelle, expertise la possibilité de proposer une formation de détection d'agressivité et de formation comportementale.

\* la direction a commandé des brassards pour répondre à une demande de la BCR lors de ses interventions partagées avec la police.

En complément, la direction attend l'autorisation de la DG pour proposer un dispositif d'alerte portatif et géolocalisé (sur déclenchement par l'agent), mais a déjà plusieurs solutions à proposer aux itinérants.

**5/ Point canicule :**

Vous trouverez des fiches repères sur Ulysse – Les agents – Conditions de vie au travail et sécurité – cadre « plan canicule »

Si votre ventilateur est vieillissant et ne fonctionne plus correctement, demander à votre chef de service de faire la demande de renouvellement du matériel via Gestsup, sans attendre une éventuelle période de canicule.

Monsieur Manceau a indiqué être conscient de l'attente des agents sur la souplesse que représente la possibilité d'aménager ses horaires de travail dès que la chaleur monte (sans attendre les phases de canicule). Pour l'instant les pointeuses ne permettent pas de commencer avant 7h30.

La direction souhaite mettre en place un mail d'information mensuel qui présenterait un point focus sur la thématique de la prévention. En effet, des guides et informations sont disponibles, mais leur existence n'est pas connue de tous.

## **6/ Point d'actualité :**

Dans le prolongement des annonces faites lors du dernier CSAL concernant la situation de crise rencontrée par les SIP et les CDIF, la direction reste particulièrement attentive aux nombres de réceptions. Les fiches de signalement des SIP ont été transmises à la délégation régionale. Le CDIF de La Roche a également transmis une fiche de signalement.

Solidaires FiP 85 reste à votre écoute que ce soit en local ou au national pour dénoncer les charges de travail inacceptables.